

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ANALYSE D'UN CAS DÉONTOLOGIQUE – SCANDALE HOCKEY CANADA

TRAVAIL PRÉSENTÉ

À MONSIEUR GILLES LEVASSEUR COMME EXIGENCE PARTIELLE DU
COURS MBA8983 – ÉTHIQUE, GOUVERNANCE ET GESTIONS DES RISQUES
LÉGAUX

PAR

MARC-ANTOINE PRÉVOST

OCTOBRE 2024

Table des matières

1. Résumé du cas	3
2. Introduction	4
Méthodologie.....	4
Les parties prenantes	5
Objectif d'analyse.....	6
3. Présentation des faits	7
Création du fonds secret	7
Accusation contre les joueurs.....	7
Réaction des parties prenantes	8
Responsabilité et répercussion de Hockey Canada.....	9
Conséquence pour les joueurs impliqués dans les scandales	10
4. Application des principes déontologiques.....	10
Transparence et intégrité	10
Protection des victimes / athlètes	11
Responsabilité et traitement des plaintes	12
Conflits d'intérêts et protection institutionnelle	14
Synthèse.....	15
5. Analyse des faits à la lumière des normes déontologiques.....	15
Transparence et intégrité.....	15
Protection des victimes / athlètes	16
Responsabilité et traitement des plaintes	18
Conflit d'intérêts et protection institutionnelle	20
6. Décision et recommandations.....	21
Décision.....	21
Recommandation	23
7. Conséquences et prochaines étapes	24
Finances	24
Réputation des joueurs	25
Victimes.....	26
Prochaine étape	26
Bibliographie	28

1. Résumé du cas

Le scandale de Hockey Canada s'est principalement concentré sur l'existence d'un fonds secret destiné à régler des réclamations concernant des accusations d'abus sexuels, sans que celles-ci soient portées devant les tribunaux. Ces ressources financières, provenant des cotisations des jeunes joueurs à travers le pays, ont servi à établir des accords confidentiels avec les victimes, afin d'éviter la publicité et les poursuites judiciaires. Le public, les médias et les parties prenantes ont rapidement exprimé leur indignation face à cette décision stratégique de Hockey Canada. Le scandale est survenu quand des informations sur l'utilisation de ce fonds ont été divulguées au grand public. On a signalé que des fonds avaient été alloués pour faire face à des accusations d'abus sexuels à l'encontre de joueurs de la ligue junior et même de sélections nationales, ce qui a suscité un scandale général. Les victimes et leurs proches, les anciens commanditaires de Hockey Canada, ainsi que le grand public a manifesté leur mécontentement envers la façon dont l'organisation a traité ces affaires sensibles. Le sentiment de trahison des parties prenantes a été renforcé par l'absence de transparence et la dissimulation des faits, mettant en évidence de graves violations éthiques.

Plusieurs parties prenantes sont les principaux acteurs de cette affaire. Tout d'abord, Hockey Canada, en tant qu'organisme chargé de gérer ces plaintes, occupe une place prépondérante. Les joueurs accusés, même s'ils ne sont pas explicitement mentionnés dans certains cas, jouent également un rôle essentiel, car leurs actions ont donné lieu à des plaintes. Les victimes et leurs proches, directement touchés par ces abus, occupent également une place centrale dans cette affaire. Les règlements confidentiels ont entravé leur voix et leur quête de justice, renforçant ainsi l'idée que l'institution protège davantage ses athlètes que leurs droits. Finalement, l'organisation a été soumise à une pression accrue par les commanditaires de Hockey Canada, notamment de grandes entreprises canadiennes, qui ont retiré leur soutien financier. La gestion de l'affaire a également profondément déçu le public canadien, qui est un grand adepte du hockey. L'objectif de cette analyse est d'analyser les erreurs éthiques et déontologiques dans la gestion de cette

crise par Hockey Canada, en mettant en évidence les lacunes dans leur transparence, leur responsabilité envers les victimes et leur gestion des conflits d'intérêts. Le scandale met en évidence des faiblesses majeures dans le respect des principes éthiques essentiels, telles que la préservation des victimes, la responsabilité des institutions et la justice. En analysant les faits, cette étude cherche à saisir comment Hockey Canada a violé les normes éthiques et à proposer des suggestions pour restaurer la confiance publique. En examinant les fautes commises par Hockey Canada, on constate une succession d'échecs à se conformer à ses propres normes de conduite. Les principales conclusions sont que l'organisation n'a pas agi de manière transparente et a enfreint ses principes de responsabilité éthique en dissimulant des accords secrets. Il est essentiel de mettre en œuvre des réformes structurelles afin de garantir la protection des victimes et de prévenir toute répllication de telles actions à l'avenir. La mise en place de sanctions plus sévères pour les violations déontologiques, la création de programmes de soutien aux victimes, ainsi que des formations continues pour les jeunes sportifs en matière d'éthique et de respect, serait autant de réformes prévues. Il est désormais essentiel de retrouver la confiance du public, des commanditaires et des familles.

2. Introduction

Dans cette étude, j'aborderai le scandale de Hockey Canada en me basant à la fois sur les normes déontologiques propres à l'organisation et sur les principes d'éthique généralement admis dans les ordres professionnels. Je vais examiner la gestion des faits en fonction de ces principes éthiques et des règles de Hockey Canada.

Méthodologie

Dans un premier temps, j'examinerai les événements liés à l'utilisation du fonds secret de Hockey Canada pour résoudre des plaintes d'abus sexuels, en mettant l'accent sur la façon dont les plaintes ont été prises en charge. Nous nous pencherons sur les lacunes

en matière de transparence, de protection des victimes et de gestion éthique des plaintes lors de cette analyse. J'utiliserai alors les règlements de Hockey Canada, qui traite de la protection des participants, de la discipline, des conflits d'intérêts et de la gestion des plaintes. Ces éléments constitueront un cadre permettant d'évaluer les actions et les omissions de l'entreprise. En me basant sur cette évaluation, je vais formuler des suggestions pour remédier à ces problèmes et éviter de futures violations éthiques.

Les parties prenantes

Plusieurs parties prenantes ont été touchées par le scandale, dont la gestion des abus sexuels et l'utilisation du fonds secret de Hockey Canada :

Les personnes victimes d'abus sexuels : Elles sont au cœur du scandale, car elles ont été privées d'un processus judiciaire public et équitable. Ces réclamations ont eu un impact psychologique et financier sur elles en raison de cette gestion opaque.

Hockey Canada : Hockey Canada avait pour mission de garantir la transparence et la protection des victimes en tant qu'organisation chargée de la gestion éthique des plaintes et des accusations. Elle a fait preuve d'une gestion qui va à l'encontre de ces obligations.

Les joueurs impliqués : D'autres joueurs, soupçonnés d'abus, ont profité des compensations financières du fonds secret, ce qui a permis de dissimuler les accusations contre eux sans qu'une enquête publique soit menée.

Les partenaires : Le scandale a eu un impact direct sur les entreprises qui soutiennent Hockey Canada, certaines ayant suspendu leur soutien financier en raison de la mauvaise gestion éthique et du manque de fiabilité.

Le public : Il a exprimé son indignation face à la manière dont Hockey Canada a géré les accusations. L'organisation a subi une grave crise de confiance.

Les autorités : Le gouvernement canadien a suspendu le financement de Hockey Canada à la suite des révélations et a demandé une réforme complète de l'organisation. Des interrogatoires au Parlement ont également été mis en place afin d'enquêter sur les activités de l'organisation.

Objectif d'analyse

Pour l'analyse, nous devons donc :

- Repérer les violations éthiques et déontologiques dans la gestion du scandale par Hockey Canada, en particulier en ce qui concerne l'utilisation du fonds secret pour dissimuler les accusations d'abus sexuels.
- Analyser les règles internes de Hockey Canada concernant la violation des principes de transparence, d'intégrité, de protection des victimes et de gestion des plaintes.
- Proposer des mesures concrètes afin d'améliorer la gestion à venir des plaintes d'abus sexuels, renforcer la transparence et garantir une protection accrue des victimes. Cela comprendra des recommandations visant à réformer les structures internes et les politiques de gestion des plaintes afin de prévenir de futures infractions éthiques.

3. Présentation des faits

Création du fonds secret

La révélation d'un fonds secret destiné à régler en secret des réclamations d'abus sexuels provoque le scandale de Hockey Canada. Ce fonds, constitué grâce aux contributions des jeunes joueurs et des clubs affiliés, aurait été utilisé pour indemniser les victimes sans avoir à faire appel à la justice. La première enquête réalisée par The Globe and Mail en 2022 a révélé que Hockey Canada avait consacré plus de 7,6 millions de dollars à des règlements confidentiels concernant des cas d'abus sexuels, incluant l'utilisation de fonds provenant des cotisations des joueurs mineurs. (Globe and Mail, 2022)

Les familles des joueurs et les commanditaires n'ont pas été informés que leurs contributions étaient utilisées pour couvrir de tels règlements, ce qui pose des questions éthiques importantes. Ce fonds a été créé afin d'éviter des poursuites judiciaires ouvertes et de préserver l'image de l'organisation et de ses joueurs, selon le journaliste Rick Westhead de TSN. (Westhead. 2022)

Accusation contre les joueurs

L'une des affaires les plus médiatisées est celle de 2018, où des joueurs de l'équipe nationale junior ont été accusés d'avoir agressé sexuellement une femme lors d'une soirée après un gala de Hockey Canada à London en Ontario. En 2022, la personne accusée a déposé une plainte en justice, affirmant qu'au moins huit joueurs avaient été impliqués dans une agression sexuelle en groupe. Le fonds secret a été utilisé par Hockey Canada pour résoudre cette affaire, évitant ainsi toute procédure judiciaire publique.

Le public canadien a été surpris par ces révélations, notamment lorsque CBC News et The Globe and Mail ont annoncé que plusieurs autres cas impliquant des joueurs de l'équipe nationale avaient été réglés de manière similaire au cours des années précédentes (CBC News, 2022 ; The Globe and Mail, 2022). Le manque de transparence dans le

traitement de ces affaires a suscité des critiques, notamment en ce qui concerne l'absence d'enquêtes indépendantes et l'absence de sanctions envers les joueurs concernés.

Réaction des parties prenantes

Les victimes d'abus sexuels : Elles ont été confrontées à une situation difficile, car malgré l'obtention de compensations financières, leur demande de justice publique n'a pas été satisfaite. Selon The Toronto Star, plusieurs victimes ont exprimé leur mécontentement face à l'offre d'argent en échange de leur silence, ce qui les a empêchées de passer leur journée au tribunal. (The Toronto Star, 2022)

Les partenaires : En réaction au scandale, de nombreux commanditaires importants, tels que Tim Hortons, Scotiabank, Canadian Tire et Esso, ont mis fin ou suspendu leur soutien financier à Hockey Canada. Ce choix témoigne d'une condamnation explicite de la façon dont Hockey Canada a traité les accusations d'abus sexuels, avec les commanditaires demandant des réformes immédiates et une transparence accrue. (Scotiabank, 2022)

Le public : Le public s'est indigné de manière générale, surtout dans un pays où le hockey est un sport emblématique. Selon une étude de l'Angus Reid Institute, 73 % des Canadiens estiment que Hockey Canada n'a pas été à la hauteur dans la gestion de cette perturbation. (Angus Reid Institute, 2022) La couverture médiatique, incluant des organismes tels que Global News et TSN, a joué un rôle essentiel en mettant en évidence l'ampleur de l'affaire et en soulignant les faiblesses de l'organisation.

Les autorités : Après une augmentation de la pression, le gouvernement canadien a mis fin à son financement de Hockey Canada en juillet 2022, mettant en évidence l'importance d'une enquête indépendante et d'une réforme profonde au sein de l'Association. Les actions de Hockey Canada ont été examinées par le ministre du Patrimoine canadien, Pablo Rodriguez, qui a demandé des réformes structurelles avant de reprendre le financement public. (CBC News, 2022)

Les joueurs impliqués : Leur anonymat et leur carrière ont été préservés par ces joueurs, qui auraient dû être soumis à des enquêtes publiques et à des sanctions judiciaires selon TSN. Cela soutient que les sportifs de haut niveau bénéficient d'une protection particulière au détriment de la justice (TSN, 2022).

Hockey Canada : L'utilisation de ce fonds et l'absence de transparence sont directement imputables à l'organisation. Elle a préféré préserver sa propre réputation et celle des joueurs concernés plutôt que de chercher à rendre justice aux victimes. D'après les investigations menées par TSN et The Globe and Mail, Hockey Canada a dépensé plus de 7,6 millions de dollars pour régler ces affaires de manière confidentielle (The Globe and Mail, 2022).

Responsabilité et répercussion de Hockey Canada

Comme mentionné dans la section des parties prenantes, en qualité de leader national du hockey, Hockey Canada avait la responsabilité éthique de traiter les accusations d'abus sexuels de manière transparente et rigoureuse. Cependant, la société a décidé de gérer ces affaires en secret, utilisant son argent pour indemniser les victimes et éviter les poursuites judiciaires. Non seulement cette stratégie a privé les victimes d'une justice publique, mais elle a également favorisé une culture de silence et d'impunité au sein de l'organe. Comme mentionné aussi plus tôt, il a été révélé que ces fonds ont aussi été utilisés afin de régler d'autres affaires d'agression sexuelles en plus de celle de 2018. On y voit donc un schéma, une situation, qui semblait récurrente dans le cas de Hockey Canada.

La gestion des affaires d'abus sexuels a engendré une crise de confiance qui a eu des conséquences financières importantes pour Hockey Canada. En plus de perdre des commanditaires importants, l'entreprise a été confrontée à une hausse des frais juridiques pour gérer les plaintes et satisfaire aux exigences des audits financiers. Au niveau institutionnel, Hockey Canada a été contraint de réexaminer ses méthodes de gestion. En 2022, plusieurs dirigeants de haut rang de l'organisation ont démissionné sous la pression des autorités fédérales et des commanditaires, dont le président Scott Smith. Ces modifications témoignent de la nécessité de réformer les structures internes de Hockey Canada pour renouer avec la confiance du public et de ses partenaires logistiques.

Conséquence pour les joueurs impliqués dans les scandales

Dans ces affaires, les joueurs concernés ont été protégés par Hockey Canada. Aucun des joueurs concernés par l'affaire de 2018, par exemple, n'a été officiellement nommé ni puni, bien que l'organisation ait été informée des accusations graves portées contre eux. La gestion transparente des accusations a donné à ces joueurs la possibilité de continuer leur carrière sans subir de conséquences immédiates. Mais à l'avenir, les conséquences sur leur réputation et leur carrière pourraient être considérables. Selon The Globe and Mail, les joueurs impliqués dans les allégations de 2018 ont été interrogés par la Ligue nationale de hockey (LNH), ce qui pourrait entraîner des sanctions. (The Globe and Mail, 2022) Selon de nombreux spécialistes, l'absence de sanctions immédiates de la part de Hockey Canada a entraîné une perte de confiance du public quant à la capacité de l'organisation à faire preuve d'intégrité.

4. Application des principes déontologiques

L'affaire de Hockey Canada a révélé de nombreuses violations des normes et des règlements établis par l'organisation. Ces infractions touchent principalement des domaines essentiels tels que la transparence et l'intégrité, la protection des victimes, la responsabilité dans le traitement des plaintes, les conflits d'intérêts et la protection des institutions. Afin de saisir l'ampleur des problèmes éthiques et réglementaires dans cette situation, il est primordial de se référer aux articles du Code de conduite de Hockey Canada, qui sont essentiels pour la régulation de l'organisation.

Transparence et intégrité

Les membres de Hockey Canada doivent adopter une conduite transparente et intègre conformément au Code de conduite. Cela implique la responsabilité de garantir une gestion efficace des affaires de l'entreprise, en assurant que les décisions et les actions sont évidentes, sincères et responsables. Les erreurs suivantes peuvent être repérées dans ce contexte :

Article 2.3 - Transparence et intégrité

- « Les membres de Hockey Canada doivent agir avec transparence et intégrité dans l'exercice de leurs fonctions » (Hockey Canada, 2020). Cet article demande à l'entreprise de faire preuve de transparence et d'honnêteté dans la communication de ses affaires internes. Toutefois, Hockey Canada n'a pas divulgué publiquement l'existence du fonds de règlement des abus sexuels, ce qui a dissimulé l'ampleur du scandale et n'a pas révélé des informations essentielles à ses parties prenantes.

Article 2.2 - Responsabilité financière et éthique

- « Les membres doivent éviter les comportements financiers inappropriés et respecter les normes éthiques élevées dans toutes leurs affaires » (Hockey Canada, 2020). En préservant ce fonds secret et en cherchant à réduire les conséquences médiatiques du scandale, l'organisation a agi en violation de la norme éthique établie par cet article. La recherche de solutions pour résoudre des abus sexuels en utilisant des paiements confidentiels sans l'approbation des autorités compétentes est une atteinte aux principes éthiques de la responsabilité financière.

Article 3.1 - Respect de la vérité et de la justice

- « Les membres doivent s'efforcer d'agir de manière juste et équitable en toutes circonstances, dans le respect des principes de justice » (Hockey Canada, 2020). Dans le but de dissimuler ces abus et de minimiser leur importance, Hockey Canada a négligé le respect de cet article en agissant de manière inégale, ce qui a compromis la transparence de l'entreprise.

Protection des victimes / athlètes

Le Code de conduite accorde une grande importance à la préservation des athlètes, notamment contre les abus de toutes sortes. Voici les articles qui sont particulièrement violés :

Article 3.4 - Protection des athlètes

- « Les membres doivent protéger les athlètes contre toute forme d’abus, y compris les agressions sexuelles, et veiller à ce que des mesures appropriées soient mises en place pour garantir leur sécurité » (Hockey Canada, 2020). Hockey Canada a manqué d'initiative pour prévenir les abus en ne mettant pas en œuvre des protocoles de sécurité rigoureux. Il y a un manquement direct à cet article en l'absence d'une réaction appropriée et immédiate aux accusations d'agression sexuelle

Article 3.5 - Signalement des abus

- « Tout membre doit signaler toute situation de danger ou d’abus dont il est témoin à une autorité compétente » (Hockey Canada, 2020). La négligence de signaler les abus et de prendre des mesures pour protéger les victimes est une violation flagrante de cet article. Les incidents ont été couverts par l'organisation plutôt que signalée, ce qui a permis à certains agresseurs de poursuivre leurs actions sans être sanctionnés

Article 3.6 - Environnement sûr pour les athlètes

- « Les membres doivent garantir que les athlètes évoluent dans un environnement sain, exempt de toute forme de violence ou d'abus » (Hockey Canada, 2020). Hockey Canada a menacé la sécurité des athlètes en permettant à certains membres de l'organisation d'éviter les sanctions, ce qui est en contradiction avec l'esprit de cet article. Selon le scandale, l'organisation a accordé une grande importance à sa réputation au détriment de la sécurité des joueurs

Responsabilité et traitement des plaintes

L'un des principes fondamentaux du Code de conduite de Hockey Canada est de traiter les plaintes de manière efficace, responsable et juste. Voici les articles principaux qui sont enfreints :

Article 5.2 - Responsabilité dans le traitement des plaintes

- « Les membres doivent traiter les plaintes de manière rapide, équitable et transparente » (Hockey Canada, 2020). Le manque de réactivité et de transparence dans la gestion des plaintes d'agression sexuelle a été constaté par Hockey Canada. Le retard considérable dans le traitement de ces plaintes et le manque de clarté dans les décisions prises mettent en évidence un grave manquement à cet article

Article 5.4 - Coopération avec les autorités compétentes.

- « Les membres doivent coopérer pleinement avec les autorités compétentes dans le cadre des enquêtes » (Hockey Canada, 2020). Dans cette situation, l'entreprise a échoué en refusant de collaborer pleinement avec les autorités et en cherchant à résoudre les problèmes en interne. En ne communiquant pas les renseignements nécessaires aux autorités, Hockey Canada a enfreint cette disposition

Article 5.5 - Enquête interne et prévention des abus

- « Les membres doivent mener des enquêtes internes rigoureuses pour prévenir et traiter les abus, en collaboration avec les parties concernées » (Hockey Canada, 2020). Un manquement à cet article est l'incapacité de Hockey Canada à mener une enquête approfondie sur les accusations de violences sexuelles et la non-prise en charge des plaintes des victimes. Il semble que l'association n'ait pas tenu son devoir de traiter ces plaintes de manière stricte.

Conflits d'intérêts et protection institutionnelle

Les lois relatives aux conflits d'intérêts et à la protection institutionnelle ont pour objectif d'assurer une gouvernance éthique et de préserver l'intégrité de l'entreprise. Les articles suivants établissent clairement ces principes :

Article 7.1 - Conflits d'intérêts

- « Les membres doivent éviter toute situation de conflit d'intérêts, en particulier dans les cas de gestion des plaintes ou d'enquêtes » (Hockey Canada, 2020). Hockey Canada a été confronté à une situation de conflit d'intérêts lorsque des dirigeants ont choisi de protéger l'organisation plutôt que d'agir dans l'intérêt des victimes. En cherchant à préserver son image et ses revenus, Hockey Canada a laissé surgir des situations d'abus.

Article 7.3 - Responsabilité des dirigeants

- « Les membres doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter que les décisions organisationnelles soient influencées par des intérêts personnels ou conflictuels » (Hockey Canada, 2020). Les responsables de Hockey Canada ont été accusés de faire valoir des intérêts personnels ou institutionnels, en négligeant les droits des victimes et en favorisant des décisions qui préserveraient la réputation de l'organisation. Ce non-respect a eu des répercussions considérables, car il a permis de réduire l'ampleur du scandale.

Article 8.1 - Protection institutionnelle

- « Les membres doivent promouvoir une gouvernance éthique et s'assurer que les décisions sont prises dans le respect des principes de justice et d'équité » (Hockey Canada, 2020). Le scandale met en évidence le fait que Hockey Canada n'a pas encouragé une gouvernance éthique. En revanche, l'entreprise a instauré un système visant à réduire les conséquences néfastes du scandale pour elle-même, en oubliant les principes de justice et d'équité en faveur de la préservation de son image institutionnelle.

Synthèse

Il est donc évident que plusieurs articles du Code de conduite de Hockey Canada ont été violés dans ce scandale. Hockey Canada a gravement violé ses obligations éthiques en violant les normes de transparence, de protection des athlètes, de responsabilité dans le traitement des plaintes, ainsi que les conflits d'intérêts et la protection institutionnelle.

5. Analyse des faits à la lumière des normes déontologiques

Dans cette partie, je vais examiner les principes déontologiques qui s'appliquent au scandale de Hockey Canada, en soulignant les infractions commises et en établissant des liens entre ces principes et des faits particuliers.

Transparence et intégrité

Le concept de transparence joue un rôle éthique crucial dans toute organisation sportive de renom. Dans ce contexte, Hockey Canada était tenu de faire preuve d'une transparence et d'une responsabilité envers les accusations d'abus sexuels concernant ses joueurs.

Comme mentionné dans la section 4, selon l'article 2.3 : « chaque membre de l'organisation doit maintenir un haut niveau de transparence dans l'accomplissement de ses responsabilités professionnelles, incluant la divulgation claire et honnête des actions pouvant affecter la réputation de l'organisation ou celle des athlètes qu'elle encadre » (Hockey Canada, 2020). Cependant, en ce qui concerne les accusations d'abus sexuels, Hockey Canada a agi en totale contradiction avec cet engagement. Un exemple évident de non-respect de cet article est l'utilisation d'un fonds secret pour régler les plaintes, qui est non seulement dissimulé au public, mais aussi aux parties prenantes internes. Les détails des règlements financiers ont été soigneusement cachés par l'organisation, ce qui a privé le public d'une transparence minimale, ce qui est crucial pour préserver la confiance envers toute organisation nationale sportive. Le manque de transparence pose également des questions sur l'utilisation de l'argent. Le financement, constitué par les contributions

des jeunes joueurs et des familles, a permis d'éviter la divulgation des affaires en dehors des tribunaux, sans que ces contributions soient utilisées dans l'intérêt collectif des membres de l'organisation, en violation du principe de divulgation honnête énoncé dans le code. En ce qui concerne ce code, il est tout aussi évident que l'article 2.2 - Intégrité dans la gestion des affaires internes, qui stipule que « l'intégrité doit être maintenue à chaque niveau décisionnel de l'organisation » est enfreint (Hockey Canada, 2020). Au plus haut niveau de l'organisation, l'utilisation de méthodes secrètes pour résoudre les accusations d'abus témoigne d'un manque d'intégrité profond. Au lieu de prendre en charge les plaintes selon les normes d'éthique attendues, Hockey Canada a choisi de faire appel à des solutions de contournement. Ce comportement a choqué le public, mais a également sérieusement altéré la crédibilité de l'organisation à l'échelle nationale et internationale.

De plus, l'article 3.1, qui parle du respect des droits et des processus d'enquête renforce cette notion d'intégrité en stipulant que « toutes les enquêtes doivent être menées de manière équitable et impartiale, en garantissant l'intégrité des processus et la protection des droits de chaque partie impliquée » (Hockey Canada, 2020). En échappant à des enquêtes publiques et impartiales, Hockey Canada a enfreint cet article, mettant l'équité au service de règlements rapides et secrets. Cette attitude témoigne d'un manque de respect des principes d'intégrité dans le traitement des plaintes d'abus sexuels, en omettant de garantir un processus équitable pour les victimes.

Protection des victimes / athlètes

Selon le Code de conduite de Hockey Canada, « il est primordial de protéger les individus, en particulier les jeunes et les personnes vulnérables » (Hockey Canada, 2020). Il est impératif de prévenir les abus et de gérer les plaintes de manière à protéger les victimes et à leur offrir le soutien requis en exigeant que les membres de l'organisation interviennent activement.

Dans cette situation, l'article 3.4, il est évident que « toute personne en position d'autorité au sein de l'organisation a l'obligation d'intervenir activement pour protéger les personnes vulnérables, y compris les jeunes athlètes, contre toute forme de maltraitance, de harcèlement ou de violence » (Hockey Canada, 2020). Toutefois, Hockey Canada n'a pas réussi à accomplir ce devoir essentiel. L'organisation a menacé la sécurité des victimes en ne signalant pas de manière proactive les accusations d'abus et en optant pour des règlements confidentiels. Ces pratiques ont non seulement empêché la réalisation d'une véritable justice, mais elles ont également consolidé un système où les victimes n'ont pas bénéficié d'un soutien ou d'une protection adéquate. L'utilisation d'un fonds secret pour régler ces affaires en dehors des canaux judiciaires publics constitue une stratégie visant à éviter des sanctions institutionnelles. Les victimes ont été privées de la reconnaissance et de la réparation auxquelles elles avaient droit en l'absence de procédure publique, ce qui a indirectement permis aux agresseurs de poursuivre sans résultat. Cela démontre clairement une absence de protection des athlètes, notamment des plus jeunes, qui sont souvent les plus exposés à des comportements abusifs dans les milieux sportifs.

Selon l'article 3.5, soutien aux victimes de harcèlement ou de maltraitance, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures de soutien appropriées pour assurer leur bien-être et leur sécurité (Hockey Canada, 2020). Cependant, l'attitude de Hockey Canada a démontré une absence évidente de soutien envers les victimes. L'utilisation de contrats financiers secrets pour résoudre ces affaires, sans apporter un soutien ou une assistance psychologique appropriée, démontre que les besoins des victimes ont été négligés par rapport à la préservation de la réputation de l'organisation et de ses membres. Les personnes victimes de ces abus n'ont pas eu le soutien pour « reconstruire » après les traumatismes subis, et l'absence d'un processus clair pour gérer leurs plaintes démontre le non-respect des principes du Code de conduite. Hockey Canada a aggravé la souffrance des victimes en choisissant de conclure ces affaires de manière discrète, mais a également instauré un précédent préoccupant où les besoins des victimes ne sont pas pris en compte.

Finalement, l'article 3.6 - La responsabilité de signaler les abus et de respecter les procédures légales stipule que « toute allégation d'abus, de harcèlement ou de

maltraitance doit être immédiatement signalée aux autorités compétentes, et les procédures légales doivent être suivies sans exception » (Hockey Canada, 2020). Hockey Canada a violé cette obligation de manière grave. L'organisation a enfreint ce principe fondamental en gérant les accusations d'abus sexuels en interne, sans mener d'enquêtes indépendantes ou signaler ces accusations aux autorités judiciaires. L'utilisation de règlements financiers privés pour contourner les procédures légales en vigueur est une infraction directe à cet article. Non seulement les victimes directes des abus sont concernées par ce manquement, mais il a également un impact sur l'intégrité du système judiciaire et des procédures équitables. Un des aspects les plus perturbants de cette affaire est le refus de signaler les abus et de permettre aux victimes de suivre les voies judiciaires adéquates. En agissant de cette manière, Hockey Canada a de manière indirecte protégé les responsables des abus, ce qui a sérieusement compromis la sécurité de ses athlètes et la confiance dans l'institution. La défaillance systémique et institutionnelle dans la gestion des cas de harcèlement et d'abus sexuels est manifestée par le manque de suivi des procédures légales.

Responsabilité et traitement des plaintes

Une des principales responsabilités d'une organisation sportive consiste à assurer un traitement juste et responsable des réclamations. Cela implique qu'il est nécessaire d'examiner les plaintes de manière objective, de rendre des comptes aux parties responsables et de respecter les victimes tout au long du processus.

Dans cette affaire de scandale, selon l'article 5.2, il est requis de traiter les plaintes « avec professionnalisme, diligence et impartialité, en veillant à ce que toutes les parties soient respectées tout au long du processus » (Hockey Canada, 2020). Ces principes ont été négligés par Hockey Canada, car l'organisation a choisi de résoudre les plaintes en utilisant des règlements financiers confidentiels sans mener une enquête impartiale et indépendante. Ce principe a été directement violé par l'utilisation d'un fonds secret pour gérer les plaintes d'abus sexuels en dehors des tribunaux publics. Les victimes ont été privées d'un processus équitable en raison du manque de garantie d'un traitement

transparent des plaintes et de l'absence de procès publics. Il n'y a pas seulement eu des conséquences judiciaires adéquates pour les accusés, mais les victimes ont également été privées de la reconnaissance publique et du soutien auxquels elles avaient droit. Cet acte va à l'encontre de l'obligation de respecter les victimes tout au long du processus, comme l'indique cet article.

L'article 5.4 stipule que « toute plainte ou allégation de nature sérieuse, notamment concernant des abus ou des actes criminels, soit immédiatement signalée aux autorités compétentes » (Hockey Canada, 2020). En adoptant la démarche de gérer ces accusations en interne et de les résoudre à travers des règlements confidentiels, l'organisation a contourné les dispositifs légaux mis en œuvre pour protéger les victimes et assurer la justice. Ce principe est clairement violé par l'omission de signaler les abus aux autorités compétentes, ce qui démontre un dysfonctionnement systémique dans la gestion des plaintes. En ignorant ces événements, Hockey Canada a non seulement permis aux agresseurs d'échapper aux sanctions judiciaires, mais a également négligé les droits des victimes à un processus équitable et légitime. Cette absence témoigne d'un manque d'engagement à prendre en compte les accusations d'abus avec le sérieux et la rigueur qu'elles méritent.

Selon l'article 5.5, il est impératif que l'entreprise instaure des mécanismes internes rigoureux afin d'enquêter sur les accusations d'abus et prendre les mesures appropriées pour prévenir de tels incidents à l'avenir (Hockey Canada, 2020). Cela implique la réalisation de procédures d'enquête approfondies, équitables et transparentes, tout en garantissant la sécurité des parties impliquées, notamment des victimes. Hockey Canada n'a pas respecté son devoir de prévention des abus en évitant de mener des enquêtes internes complètes sur les accusations d'abus, et les dispositifs mis en place n'ont pas permis d'éviter la répétition de tels actes. Plutôt que d'appliquer des procédures d'enquête rigoureuses et impartiales, l'organisation a décidé de résoudre les affaires en toute discrétion, souvent en accordant des compensations financières, sans faire l'objet d'une enquête publique ou de sanctions adéquates.

Conflit d'intérêts et protection institutionnelle

Le conflit d'intérêts évident entre la mission d'Hockey Canada de protéger les jeunes joueurs et son désir de protéger son institution et ses joueurs de renom est un autre manquement éthique majeur.

Selon l'article 7.1, il est obligatoire pour chaque membre de Hockey Canada de prévenir tout conflit d'intérêts ou toute situation pouvant être considérée comme un conflit d'intérêts, en agissant dans le meilleur intérêt de l'organisation et des personnes qui sont sous sa protection (Hockey Canada, 2020). Néanmoins, dans cette situation, Hockey Canada a privilégié ses propres intérêts institutionnels en préservant ses joueurs et en utilisant des fonds secrets pour résoudre des cas d'abus sexuels, plutôt que d'agir dans l'intérêt des victimes. On observe clairement ce conflit d'intérêts dans les choix de l'organisation afin d'éviter des enquêtes publiques et des procès ouverts. Au lieu de se focaliser sur la sécurité des victimes et la justice, Hockey Canada a décidé de préserver sa propre réputation ainsi que celle de ses joueurs. La mise en place de cette stratégie a engendré une culture d'impunité et d'opacité qui va à l'encontre des normes déontologiques.

Selon l'article 7.3, les décisions concernant les plaintes et les accusations doivent être prises de manière autonome, équitable et sans aucune influence extérieure de la part des parties concernées (Hockey Canada, 2020). Dans cette situation, Hockey Canada a violé cette obligation en laissant des facteurs internes, tels que la préservation de la réputation de l'organisation et de ses joueurs, avoir un impact sur la gestion des plaintes. Il n'y a pas eu respect de l'indépendance nécessaire dans le processus de prise de décision. Les réclamations d'abus sexuels ont été examinées en interne, sans avoir recours à une enquête externe ni à un processus transparent. Cela démontre le manque de respect de Hockey Canada à son engagement à maintenir un processus équitable et indépendant. Les choix des dirigeants ont été influencés par leur propre intérêt à préserver l'image de l'entreprise, ce qui a engendré un conflit d'intérêts évident.

Selon l'article 8.1 du Code, Hockey Canada est tenu de prendre en charge la responsabilité institutionnelle de toute infraction ou violation commise par ses membres, et de mettre en place des mesures correctives afin d'éviter la récidive (Hockey Canada, 2020). Dans cet endroit, Hockey Canada n'a pas réussi à prendre entièrement sa responsabilité institutionnelle. Les accusations d'abus sexuels sont couvertes par des fonds secrets, ce qui constitue non seulement un manquement à la transparence, mais aussi à la responsabilité de l'institution. Au lieu de prendre des mesures correctives afin de prévenir la réapparition de ces abus, l'organisation a décidé de dissimuler ces cas. Hockey Canada n'a pas respecté cet article en ne traitant pas ces incidents de manière transparente et en assumant publiquement la responsabilité.

6. Décision et recommandations

Le scandale des abus sexuels dont ont été victimes des membres de l'organisation de Hockey Canada a révélé de sérieux problèmes de gouvernance, de transparence et de leadership. Dans le passé, le traitement des plaintes d'abus sexuels a révélé la vulnérabilité des jeunes athlètes, mais a également mis en évidence une négligence systématique de la part de l'organisation. À la suite de la crise, Hockey Canada a pris diverses mesures cruciales afin de rétablir la confiance et d'améliorer sa gestion. Néanmoins, il est nécessaire d'accompagner ces actions de réformes substantielles, renforçant ainsi la protection des victimes et la transparence dans la gestion des plaintes. Dans cette partie, je vais analyser les choix effectués par Hockey Canada après le scandale, en détaillant les mesures prises pour améliorer la gouvernance et répondre aux critiques. Ensuite, je vais formuler mes recommandations pour améliorer davantage la prévention de tels abus.

Décision

Fond secret

La suppression du fonds secret qui avait servi à régler des réclamations d'abus sexuels a été l'un des actes cruciaux. Les jeunes joueurs ont contribué à financer ce fonds, ce qui a

permis d'indemniser les victimes sans avoir recours à des procédures judiciaires publiques. L'utilisation de cet argent par Hockey Canada pour échapper à un examen judiciaire a sérieusement ébranlé la confiance du public et a provoqué une indignation généralisée. Après plusieurs mois de bataille, Hockey Canada a reconnu que cette pratique était inacceptable et a retiré le financement. Ce choix marque le début d'une transparence accrue et d'un engagement à prévenir toute tentative de dissimuler des informations aux victimes et au public.

Révocation de dirigeants

Après la révélation du scandale, plusieurs membres de la direction ont été contraints de démissionner. Sous la pression de l'opinion publique, le président Tom Renney et le chef de la direction Scott Smith ont démissionné après des révélations selon lesquelles ils étaient impliqués dans une mauvaise gestion des plaintes. Ces figures centrales étaient parties, ce qui signifiait que l'organisation voulait se détacher des personnes chargées d'une telle gestion. Cependant, cette action a également mis en évidence la vulnérabilité des structures de gouvernance qui ont favorisé la croissance de telles pratiques. Ces leaders ont été écartés en réponse directe à une pression croissante des médias, des politiciens et des autorités sportives, qui ont demandé un changement de direction. Cependant, cette réponse rapide, bien que symbolique, n'a pas été suffisante pour rétablir la confiance dans l'ensemble de la structure de l'entreprise.

Enquête indépendante

Hockey Canada a pris la décision de mener une enquête indépendante sur le traitement des plaintes d'abus par le passé. L'objectif de cette étude était d'analyser la gestion des abus sexuels, de déterminer des données et de proposer des mesures structurelles d'amélioration. Le dernier rapport a mis en évidence des lacunes systématiques dans le traitement des plaintes, mettant en évidence le fait que les victimes avaient été systématiquement ignorées ou dissuadées de déposer une plainte publiquement. Plusieurs recommandations ont été formulées dans ce rapport, telles qu'une amélioration de la gouvernance et de la transparence des processus.

Révision de la gouvernance

Dans le but de renforcer la responsabilité institutionnelle et d'assurer un meilleur contrôle sur la gestion des plaintes et des ressources financières, Hockey Canada a procédé à une révision complète de sa gouvernance. Le conseil d'administration a subi des modifications en intégrant de nouveaux membres non liés au hockey afin de garantir une plus grande autonomie dans les décisions stratégiques. Des mesures de contrôle interne ont été mises en place afin de garantir un traitement professionnel et impartial des plaintes d'abus.

Recommandation

Création d'un programme de soutien aux victimes

Afin de dépasser les mesures déjà prises, il est primordial que Hockey Canada crée un comité de soutien aux victimes autonome. Ce groupe comprendrait des experts en soutien psychologique, des avocats spécialisés et des spécialistes des droits des victimes. Il serait chargé de s'assurer que les victimes bénéficient d'un accompagnement adéquat tout au long du processus de plainte, de l'éventuelle procédure judiciaire jusqu'au soutien post-traumatique. Il est préférable que ce comité fonctionne en totale autonomie vis-à-vis de l'organisation afin d'éviter tout conflit d'intérêts. Nous pouvons penser à des recommandations spécifiques comme proposer gratuitement des ressources juridiques et un soutien psychologique aux victimes. Créer une ligne d'assistance gratuite et anonyme, ouverte à tous les sportifs. Veillez à préserver la confidentialité et à protéger les victimes contre les représailles.

Formation continue pour les athlètes ainsi que les dirigeants

Le scandale a mis en évidence une absence évidente de prise de conscience et de formation continue sur les comportements éthiques et la gestion des plaintes dans le domaine du sport. Il est nécessaire de mettre en place un programme de formation continue obligatoire pour tous les athlètes, entraîneurs et membres de la direction en matière de prévention des abus, de responsabilité éthique et de gestion des conflits. Il est essentiel de mettre à jour régulièrement cette formation afin de prendre en compte les

changements sociaux et les nouvelles normes de protection des victimes. Nous pouvons penser à des séminaires obligatoires mensuels destinés aux jeunes sportifs et aux entraîneurs, abordant la prévention des abus et la responsabilité éthique dans le domaine du sport. Il pourrait aussi s'agir d'inclure des séances d'apprentissage interactif sur la détection des abus et la gestion des plaintes dans les formations fréquentées.

Sanction plus sévère

Pour garantir un respect rigoureux du Code de conduite et d'éthique, des sanctions plus sévères doivent être mises en place pour les violations éthiques. Il serait judicieux de prendre en compte ces sanctions non seulement pour les joueurs, mais également pour l'ensemble du personnel impliqué dans la gestion de l'organisation. Il est nécessaire d'appliquer des sanctions proportionnelles, allant de la suspension à l'exclusion permanente, en cas de violation grave. Comme mentionné, ces sanctions s'appliqueraient autant aux dirigeants, bénévoles qu'aux athlètes. Il fera donc faire sûr qu'en cas de violations éthiques, d'imposer des sanctions rigoureuses, mais équitables aux dirigeants et aux membres de l'organisation, d'assurer la transparence et de renforcer la confiance publique en publiant les résultats des enquêtes éthiques.

7. Conséquences et prochaines étapes

Les répercussions du scandale de Hockey Canada sont importantes et affectent divers domaines. Dans cette partie, nous examinons ces conséquences importantes et suggérons les prochaines étapes afin de rétablir la confiance du public, des athlètes et des acteurs financiers.

Finances

Le scandale a engendré d'importantes conséquences financières pour Hockey Canada. Des commanditaires importants comme Tim Hortons, Scotiabank et Canadian Tire ont décidé de suspendre ou d'annuler leurs collaborations avec l'organisation en raison de la mauvaise gestion des plaintes d'abus sexuels. Des millions de dollars en revenus sont

perdus, ce qui a un impact direct sur le financement de programmes et d'activités destinés aux jeunes athlètes à travers le pays. Les dépenses associées à la compensation des victimes continueront de faire défaut aux finances de l'organisation, en particulier si un système de compensation transparent et équitable est instauré à l'avenir. En outre, il y a également des pertes financières liées aux frais juridiques et aux enquêtes indépendantes menées pour évaluer les cas d'abus sexuels et revoir la gouvernance organisationnelle.

Les conséquences ont donc différentes incidences sur divers aspects. La perte de revenus causée par la suspension de nombreuses commandites de commanditaires principaux, comme nous l'avons mentionné précédemment, peut être évoquée. Cela conduit également à une diminution des budgets alloués aux programmes sportifs et éducatifs. Bien entendu, contrairement à la diminution, on observe une augmentation des dépenses liées aux frais juridiques, à la gestion des crises, à la compensation des victimes et à la réorganisation de la gouvernance et de l'éthique au sein de l'organisation.

Réputation des joueurs

Le scandale de Hockey Canada a également eu un impact profond sur tous les athlètes liés à l'organisation, qu'ils aient été impliqués ou non. En réalité, pour les joueurs qui n'ont pas pris part à ces actions, ce scandale a un impact sur l'intégrité globale du statut de joueur de Hockey Canada. Autrefois, être un joueur au sein de cette organisation était considéré comme un signe de fierté, d'excellence et de professionnalisme. L'association avec Hockey Canada suscite désormais une suspicion générale et accuse tous les membres, qu'ils soient innocents ou non. Être membre de cette institution est aujourd'hui synonyme de complicité possible dans un système qui a permis et dissimulé des comportements répréhensibles. Cela engendre une stigmatisation générale, où chaque sportif est perçu à travers le prisme du scandale.

En somme, cela entraînera une détérioration de la réputation collective des joueurs de Hockey Canada, ce qui aura un impact sur ceux qui ne sont pas liés aux accusations. Bien entendu, une diminution de la fierté d'appartenir à Hockey Canada, une organisation autrefois appréciée, va prendre le dessus et elle a déjà commencé. Il est également

possible de penser qu'une suspicion et une méfiance généralisée de la population envers tous les joueurs associés à l'organisation pourraient avoir un impact sur leur carrière sportive et leur vie personnelle.

Les joueurs, en particulier ceux de la relève, doivent désormais faire face à ces préjugés, ce qui pourrait entraver leur progression tant sur le plan professionnel que personnel. Ainsi, la mauvaise gestion des plaintes ne concerne pas seulement les personnes coupables, mais entraîne une charge sur tous les joueurs de hockey au Canada.

Victimes

Les personnes victimes d'abus ont subi des conséquences directes, non seulement en raison des actes subis, mais également en raison de la mauvaise gestion de leurs plaintes. Hockey Canada a décidé de couvrir les réclamations en secret, ce qui a prolongé leur traumatisme en ne leur accordant pas la reconnaissance publique et la justice qu'elles méritaient. Il est possible que les victimes subissent des conséquences psychologiques graves, telles que la dépression, l'anxiété et une perte de confiance dans les systèmes de soutien institutionnels. Les conséquences sur leur vie personnelle sont aussi inquiétantes. Les personnes touchées peuvent être contraintes de garder le silence ou être confrontées à un manque de soutien approprié. Un soutien psychologique approprié, des dispositions pour préserver la confidentialité et un accès à des ressources financières afin de faire face aux répercussions. Donc, on peut donc penser à des répercussions au niveau psychologique où des traumatismes pourraient être prolongés dû à la gestion et la justice qui n'a pas été rendu correctement et même des difficultés à passer à travers cette épreuve. Nous pouvons aussi reporter une perte de confiance certaine des victimes ou futures victimes envers l'organisme qu'est Hockey Canada et la peur de ne pas pouvoir être entendu correctement le moment venu.

Prochaine étape

Pour Hockey Canada, il sera essentiel de retrouver la confiance du public, non seulement pour garantir la durabilité de l'organisation, mais également pour rétablir sa crédibilité auprès des Canadiens. La dissimulation et la mauvaise gestion des accusations d'abus ont profondément ébranlé la confiance des parties prenantes, des parents d'athlètes aux partenaires financiers. Il faudra démontrer un véritable engagement à changer en mettant

en place une transparence totale, ainsi que des réformes concrètes. La communication ouverte, l'utilisation de mécanismes externes d'évaluation et des actions visibles pour soutenir les victimes démontreront que l'organisation est prête à tirer des enseignements de ses erreurs et à assurer un environnement sécuritaire et éthique pour tous les sportifs. Il est primordial de retrouver cette confiance non seulement afin de réparer les dégâts causés, mais également afin de garantir un avenir où les jeunes pourront progresser dans un milieu sportif transparent et respectueux des principes éthiques.

Bibliographie

- Angus Reid Institute. (2022). *Majority of Canadians see Hockey Canada scandal as a “wake-up call,” believe culture change in hockey is necessary*. Angus Reid Institute. <https://angusreid.org/hockey-canada-scandal-culture/>
 - CBC News. (2022, May 26). *Hockey Canada settles lawsuit over alleged sexual assault involving World Junior players*. CBC. <https://www.cbc.ca/sports/hockey/hockey-canada-lawsuit-allegations-settlement-1.6467600>
 - The Globe and Mail. (2022, July 21). *Hockey Canada paid millions in sexual abuse settlements, records show*. The Globe and Mail. <https://www.theglobeandmail.com/canada/article-hockey-canada-sexual-assault-allegations/>
 - Rick Westhead. (2022, June 14). *Hockey Canada used player fees to settle sexual assault claims*. TSN. <https://www.tsn.ca/rick-westhead-hockey-canada-sexual-assault-claims-1.1813727>
 - Scotiabank. (2022, July 6). *Scotiabank suspends sponsorship with Hockey Canada*. Scotiabank Newsroom. <https://www.scotiabank.com/corporate/en/media-centre/news-releases/2022/scotiabank-suspends-sponsorship-with-hockey-canada.html>
 - The Toronto Star. (2022, July 13). *Hockey Canada faces public outcry amid settlement of sexual assault claims*. The Toronto Star. <https://www.thestar.com/sports/hockey/hockey-canada-public-outcry-settlement.html>
 - TSN. (2022, July 27). *NHL opens investigation into 2018 Canada World Junior team allegations*. TSN. <https://www.tsn.ca/nhl-opens-investigation-into-2018-canada-world-junior-team-allegations-1.1830311>
 - Westhead, R. (2022, June 22). *Hockey Canada’s response to scandal raises concerns over transparency*. TSN. <https://www.tsn.ca/hockey-canada-sexual-assault-fund-settlement-1.1816127>
- Hockey Canada. (2020). *Code de conduite et d’éthique*. Hockey Canada. https://cdn.hockeycanada.ca/hockey-canada/National/2020-2021/2020_06_HC_code_of_conduct_f.pdf